XIXe ANNÉE — N° [illegible] — MARDI 28 JANVIER [illegible]

LA CROIX DE ROUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES — 84, Grande-Rue 84, — 85, Rue des Ursulines — 5 CENTIMES

Bureaux — LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 — (POUR PARIS : 5, rue Bayard, 5)

ADVENIAT REGNUM TUUM

Dieu protège la France!

La Journée

L'état de santé de S. Em. le cardinal Richard s'étant subitement aggravé, le vénéré archevêque de Paris a reçu hier soir, avec une admirable piété, les derniers sacrements.

Un télégramme de Mgr Amette demande des prières. Tous nos lecteurs répondront à cet appel.

—o—

Notre souscription prenant des proportions qui rendraient difficile, si on n'arrêtait pas le mouvement, le fonctionnement de la future Société, M. Paul Feron-Vrau a décidé d'en avancer la clôture définitive et de la fixer à la réception du courrier de mercredi matin.

—o—

A la Chambre, suite de la discussion des interpellations sur le Maroc.

—o—

La Commission d'enquête sur la liquidation des Congrégations tient aujourd'hui sa première réunion au Sénat.

—o—

La Compagnie de l'Ouest répond par des chiffres aux accusations portées contre elle.

—o—

Hier a été lu au Vatican le décret préparatoire à la prochaine béatification de la Mère Barat.

—o—

Le 37e anniversaire des batailles du 23 janvier 1871 a été célébré à Alençon, Dijon et Fontenoy.

—o—

ETRANGER. — Un nouveau combat a eu lieu au Maroc, à Ankous. Les Marocains ont été repoussés après quatre heures de lutte ; nous avons eu six blessés. La plus grande anarchie règne à Rabat.

— En Portugal, M. Franco a demandé au roi la suspension des garanties constitutionnelles. La situation paraît grave.

— La mère de l'impératrice du Japon est morte.

PRESBYTÈRES

— Mgr Boutry, évêque du Puy, a dû supprimer l'exercice du culte à Lubilhac (Haute-Loire), devant la mauvaise volonté dont a fait preuve le Conseil municipal à l'égard de M. le curé.

— Le Conseil municipal de Pontorson a chassé le clergé de la commune de son presbytère pour en faire une maison d'école. Depuis trois mois, devant les injonctions de la population, il promet une nouvelle cure, sans jamais tenir cette promesse. Mgr l'évêque de Coutances a supprimé, à Pontorson, l'exercice du culte, jusqu'à ce que le logement traditionnel soit fourni au clergé dans des conditions acceptables.

La lettre de Mgr Turinaz

La nouvelle lettre ouverte du vaillant évêque de Nancy a eu tant de succès qu'après quelques jours seulement on a dû procéder à une deuxième édition. **Nouvelles atteintes aux Droits et aux Libertés des Catholiques de France** : *les Fondations pieuses, la Liberté de l'enseignement, les Objets d'Art de nos églises*, lettre ouverte de S. G. Mgr Turinaz, évêque de Nancy et Toul, à M. Clemenceau, président du Conseil des ministres. Une brochure in-12 de 32 pages. Un exemplaire, 0 fr. 10, franco ; 50 exemplaires, 3 francs ; port, 0 fr. 35 ; 100 exemplaires, 5 francs ; port, un colis de 3 kilos ; 500 exemplaires, 23 francs ; port, un colis de 10 kilos et un de 5 kilos ; 1 000 exemplaires, 40 francs ; port, 3 colis de 10 kilos.

Maison de la Bonne Presse, Paris, 5, rue Bayard.

"Qui sont-ils?"

voilà ce que l'on se demande avec effroi et curiosité, plusieurs lieues à la ronde, sans que personne ait osé jusqu'ici pénétrer dans ce mystérieux repaire qui semble abriter à la fois des anges et des démons et qui a donné son nom à notre prochain feuilleton

Le château de Fontanès

par le vicomte GAM

L'énigme se résoudra pour nos lecteurs de la façon la plus palpitante et la plus agréable dans l'œuvre pleine d'entrain du vicomte Gam.

Le château de Fontanès

est un roman en panaches et en dentelles comme la brillante et aventureuse société française du commencement du XVIIe siècle qu'il met en scène.

Le château de Fontanès

commencera à paraître dans la « Croix » au 12 février.

Contre la sécheresse et les inondations

A une sécheresse, qui a duré pendant presque deux années, ont succédé brusquement des pluies aussi violentes que prolongées, à la suite desquelles rivières et torrents ont débordé et causé d'immenses ravages.

Les Chambres ont voté quelques millions pour secourir les victimes des inondations et de la sécheresse ; le gouvernement leur a accordé quelques modiques dégrèvements d'impôts. Mais qu'est-ce que cela à côté des désastres éprouvés ? Une goutte d'eau dans la mer !

Ce qui est nécessaire, ce qui s'impose, c'est de s'attaquer directement à la cause du mal : c'est d'empêcher les ravins de se creuser dans les flancs dénudés des montagnes, les torrents de se précipiter dans les vallées, sans rencontrer d'obstacles, qui atténuent leur violence ; c'est de retenir les eaux dans le sol, de les y emmagasiner, de telle sorte qu'au lieu de dévaster les plaines, elles y portent pendant l'été la fraîcheur et la fécondité ; c'est de reboiser nos montagnes, parce que c'est par le reboisement que ce double résultat sera atteint et que seront grandement atténués, sinon entièrement supprimés, ces deux terribles fléaux, la sécheresse et les inondations.

Et quand on songe aux centaines de millions que depuis un demi-siècle ils ont fait perdre à notre pays, on demeure confondu de l'inertie des pouvoirs publics et des intéressés, qui n'ont pas su encore faire l'effort suffisant pour reboiser, que dis-je ? pour empêcher le déboisement. Aujourd'hui encore, on le poursuit avec acharnement ; on voit des étrangers acheter et détruire nos forêts, et, dans l'impossibilité où ils sont de déboiser chez eux, grâce à une législation protectrice des bois, venir déboiser chez nous.

—o—

Le grand obstacle au reboisement, c'est l'hostilité des habitants de la montagne. Ils le considèrent comme l'ennemi du pâturage, alors cependant que, bien compris, il en serait le plus utile auxiliaire.

Mais voilà : c'est l'administration qui reboise, et l'administration fait tout d'une façon rigide, tracassière, et parfois brutale. Elle ne sait avoir ni souplesse ni condescendance, pas plus quand il s'agit du reboisement que d'autre chose. Les employés tracent des alignements, dressent des plans, déterminent un périmètre de reboisement, sans s'inquiéter des convenances et des besoins des propriétaires et fermiers, sans rechercher avec eux si telle modification dans le tracé de leurs plans, tel détour, telle limite reportée un peu plus loin, ne les arrangeraient pas, sans compromettre le succès de l'entreprise ; tant pis si le périmètre fixé englobe tout l'avoir de quelques montagnards, s'il ne leur laisse qu'un pâturage insuffisant, s'il les condamne à s'expatrier : une fois qu'il a été tracé, approuvé, voté, c'est fini ; malgré tout, il sera exécuté.

Je sais des communes qui, du fait du reboisement, ont perdu un quart, un tiers même de leurs populations, et auxquelles des reboisements prochains menacent d'en faire perdre autant. Un petit propriétaire de la montagne me montrait un jour la ligne d'un périmètre de reboisement, qui passait tout à côté de sa maison, et il me disait, les larmes aux yeux : « Quand on reboisera, je serai obligé de partir ; je ne pourrai plus avoir une tête de bétail, même dans ce qui me reste de pré, je serais à chaque instant exposé à un procès-verbal. »

On comprend, dès lors, l'hostilité de ces pauvres gens, leur colère quand ils se voient expropriés, chassés de chez eux, colère dont l'explosion se traduit parfois par des dégradations, par des incendies, coupables assurément, mais qui ne sont pas sans mériter les circonstances atténuantes.

—o—

De ces regrettables conséquences, faut-il conclure que le reboisement est antisocial et qu'il faut y renoncer ? Non, certes ; mais la leçon qui s'en dégage, c'est qu'il y a des intérêts à ménager, c'est qu'il est nécessaire de procéder autrement, c'est que l'administration doit dépouiller son formalisme et sa rigidité, et, au lieu de heurter les populations, rechercher les combinaisons qui peuvent les réconcilier avec le reboisement.

Pourquoi aussi, au lieu de s'imposer à elles d'autorité, ne leur parlerait-elle pas le langage de la raison ? Pourquoi ne s'appliquerait-elle pas à les éclairer sur leurs véritables intérêts, à leur faire comprendre qu'elles seront les premières à bénéficier des forêts restaurées, qu'il n'y a pas antagonisme entre le pâturage et le reboisement ; que leur pire ennemi, la sécheresse, ne peut être efficacement combattue que par lui ; que, suivant la forte expression de M. Descombe, *« si l'on veut de l'eau, il faut faire des bois »*.

On m'a dit que l'administration était entrée dans cette voie; je souhaite qu'elle y persévère et y progresse.

Il y a là une grande et belle œuvre de persuasion à entreprendre, à laquelle, à côté des agents de l'administration forestière, l'initiative privée peut prendre une part des plus larges et des plus actives. Elle l'a prise déjà d'ailleurs et a fait déjà beaucoup. Sur divers points de la France, des Sociétés se sont constituées pour encourager le reboisement par leurs conseils, leurs concours, leurs exemples. Telle, la Société pour l'aménagement des montagnes, qui a affermé à longs termes des terrains communaux pour améliorer les conditions de la vaine pâture, reboiser les pentes abruptes, embroussailler les rochers, aménager les pâturages boisés, etc.

Le Touring-Club de France y va largement aussi de ses efforts en répandant à profusion l'excellent *Manuel de l'Arbre*, de M. Cardot, qu'il faudrait voir, dans les pays de forêts, entre les mains de tous les instituteurs publics et libres, et, si possible, dans celles de tous les écoliers.

Ces jours derniers, la Fédération régionaliste française tenait, à Paris, son Congrès annuel, et l'avait entièrement consacré à l'étude des moyens d'arrêter la destruction des forêts de France et de travailler à leur reconstitution.

La Société des agriculteurs de France, les Syndicats et Comices agricoles, par la diffusion des brochures, par leurs bulletins, par des conférences, ont participé également à ce mouvement de propagande en faveur de la nécessité de reboiser et ont fait valoir les grands services que rendent les bois au point de vue de la stabilité du sol et de la réserve des eaux.

Mais ce ne sont pas seulement les Sociétés, les associations, qui peuvent contribuer à dissiper les préventions des populations de nos montagnes contre le reboisement. Quiconque vit au milieu d'elles, propriétaires instruits, notaires, médecins, ministres du culte, doivent y travailler, en leur disant, en leur ressassant que de la conservation, de la restauration des forêts dépendent leur prospérité et la prospérité de la patrie.

Colbert a dit que *la France périrait faute de bois.*

En voyant certains de nos voisins de l'Est se ruer sur nos forêts pour les défricher, on peut se demander si, tout en gagnant de l'argent par la vente des bois, ils n'ont pas l'arrière-pensée de ruiner notre pays et de hâter la réalisation de la sinistre prophétie du grand ministre.

N'est-ce pas faire acte de bon patriote que de travailler à empêcher cette prophétie de se vérifier jamais ?

H. DE GAILHARD-BANCEL,
député.

S. Em. le card. Richard

GRAVEMENT MALADE

Mgr le coadjuteur a envoyé à MM. les curés la dépêche suivante :

27 janvier 1908, 9 heures matin.

Monsieur le curé,

L'état de notre saint cardinal, souffrant depuis quelques jours, s'est subitement aggravé hier soir, au point de nous faire redouter pour la nuit un douloureux dénouement.

Répondant au désir manifesté dès la première heure par le vénéré malade, nous avons dû lui donner, à 9 heures du soir, le sacrement de l'Extrême-Onction. Il l'a reçu, entouré de sa famille archiépiscopale, avec une lucidité et une piété admirables. Il nous a ensuite exprimé son entier abandon à la volonté divine et nous a bénis, et avec nous tout son diocèse, spécialement ses prêtres tant aimés, dans les termes les plus touchants.

Ce matin, l'état est stationnaire ; mais nos inquiétudes restent très vives.

Nous vous demandons instamment de prier et de faire prier pour que, s'il n'est pas possible d'éloigner de nous le sacrifice Dieu accorde du moins à notre vénéré Père toutes les grâces qu'il réserve à ses saints pour l'heure suprême.

Agréez, cher Monsieur le curé, l'assurance de mes sentiments bien dévoués en Notre-Seigneur.

✝ LÉON-ADOLPHE,
coadjuteur de Paris.

Cette douloureuse nouvelle causera dans la ville de Paris, dans le diocèse et dans la France entière une profonde émotion.

Depuis quelques jours, le vénéré cardinal s'était affaibli. Il souffrait du larynx et peu à peu cette fatigue prenait un caractère alarmant.

Samedi soir eut lieu une consultation de docteurs : leur impression fut peu rassurante à raison de la faiblesse du malade et de son âge très avancé.

Nos lecteurs n'ont pas besoin que nous les invitions à prier pour le vénéré malade qui vient de nous donner hier encore une si affectueuse preuve de sa paternelle sympathie.

—o—

La consultation, signée des docteurs Le Bec et Bucquoy, porte que le cardinal, souffrant depuis deux jours d'un commencement d'angine phlegmineuse, a vu son état se compliquer d'une congestion pulmonaire, qui inspire les plus vives inquiétudes.

—o—

Une dépêche de Mgr Amette aux cardinaux, archevêques et évêques de France, sollicite leurs prières pour l'auguste malade.

Dès que la douloureuse nouvelle est parvenue à Rome, le cardinal Merry del Val a envoyé le télégramme suivant :

Rome, 27 janvier.

Le Saint-Père, plein d'affection pour Votre Eminence, vous envoie la bénédiction apostolique et prie pour vous.

Cardinal MERRY DEL VAL.

ROME

Par dépêche de notre correspondant particulier :

Le Saint-Père au Consistoire

Dimanche, le Saint-Père a reçu la visite de son médecin consultant, qui l'a trouvé en excellente santé.

Après avoir travaillé avec le cardinal Ferrata, le Pape a présidé dans la salle du Consistoire la lecture de deux décrets de la Congrégation des Rites, concernant l'un le procès de béatification du vénérable Gabriel de l'Addolorata, et l'autre la béatification prochaine de la vénérable Mère Barat, fondatrice de la Congrégation des Dames du Sacré-Cœur. La béatification de la vénérable Barat paraît fixée au 24 mai. Le postulateur de la cause a prononcé un bref discours de remerciements auquel le Pape a répondu.

L'ex-président Alvez Rodriguez

Samedi matin, le Pape a reçu le secrétaire de la Légation du Brésil, qui lui annonça officiellement la visite de l'ex-président Alvez Rodriguez.

Nathan laïcise

Le maire de Rome, M. Nathan, a donné des ordres pour qu'aujourd'hui lundi les Sœurs de Charité aient à quitter l'hôpital des enfants de l'Aventin. Les Sœurs y donnaient depuis deux ans leurs services à la satisfaction générale.

La mesure de M. Nathan est très sévèrement commentée par l'opinion publique de Rome.

Les fêtes de saint Jean Chrysostome

Aujourd'hui lundi, le Chapitre de Saint-Pierre célèbre solennellement la fête de saint Jean Chrysostome, dont le corps repose dans la chapelle du chœur où se tiennent ordinairement les chanoines.

Le jubilé du Saint-Père

Dimanche, dans l'église du Saint-Esprit, a eu lieu une grande réunion populaire pour le jubilé du Saint-Père. Le cardinal Rampolla présidait.

Un présent de Ménélik à Pie X

L'empereur Ménélik a envoyé au Pape en présent deux lionceaux.

Souscription à la Société immobilière

J'avais pleine confiance dans l'élan des lecteurs de la « Croix », mais personne n'aurait pu prévoir une manifestation aussi rapide et aussi magnifique.

Je désirais que la nouvelle Société qui prendra le nom de « Jeanne d'Arc » fût composée du plus grand nombre possible de nos amis, mais ce nombre devient si considérable que le fonctionnement même de la Société menace d'en être compromis et sera déjà très difficile. A mon grand regret, je me vois donc obligé de clôturer d'une façon antICipée la liste des adhésions et de fermer cette liste d'une façon définitive à la suite de la réception du courrier de mercredi prochain.

J'exprime de nouveau toute ma reconnaissance à tous ceux qui nous ont donné des marques de leur sympathie, mais je ne me méprends pas sur le caractère de cette manifestation, qui s'adresse à Celui dont ces œuvres, ces journaux et ces publications défendent la cause. Le bon Dieu se chargera lui-même de récompenser ceux qui y ont pris part, et nulle récompense humaine ne pourra égaler celle-là.

PAUL FERON-VRAU.

Tous ceux qui se sont fait inscrire à la souscription recevront dans quelque temps tous les renseignements voulus, mais je dois cependant leur demander, à cause de la surcharge de travaux pour mon personnel et pour moi, un peu de répit et je les en remercie par avance.

Les promesses de souscriptions atteignaient samedi soir 2 680 100 francs.

Nous avons eu dans la journée de samedi :

2	souscripteurs de	50	actions
1	—	40	—
2	—	35	—
3	—	30	—
2	—	25	—
10	—	20	—
1	—	15	—
5	—	12	—
78	—	10	—
1	—	9	—
2	—	8	—
2	—	7	—
9	—	6	—
319	—	5	—
23	—	4	—
73	—	3	—
140	—	2	—
227	—	1	—

Que S. Em. le cardinal Richard et Mgr Amette, son coadjuteur ; Mgr Villard, évêque d'Autun ; Mgr Bougouin, évêque de Périgueux, et Mgr Laurans, évêque de Cahors, veuillent bien agréer, pour les souscriptions dont ils ont bien voulu nous honorer et les paroles de sympathie dont ils ont daigné les accompagner, l'hommage de notre plus profonde et plus vive reconnaissance.

Combien de familles

qui n'ont pas, parce qu'ils ne la connaissent pas, la charmante publication annuelle qui s'appelle **Mon Almanach**. Tous les lecteurs habituels en sont munis, mais la Bonne Presse a fait deux nouveaux tirages pour permettre de le faire connaître. En tout 96 pages avec 30 gravures. L'unité, 0 fr. 15, port, 0 fr. 05. On en reçoit 7 pour 0 fr. 90, 15 pour 1 fr. 80, 70 pour 7 fr. 50, 150 pour 15 francs, port en sus.

5, RUE BAYARD, PARIS, VIIIe

M. BRISSON

ET LES ÉCOLES D'ORIENT

La « mission laïque » n'a pas fait florès en Orient. Les discours prononcés au Sénat, et le rapport du Dr Pozzi, sénateur républicain et notoirement anticlérical, lui ont, ce qu'on appelle vulgairement, porté un coup.

Il fallait essayer de l'en relever, et la Maçonnerie a délégué, à cet effet, M. Brisson à la Sorbonne, comme son représentant à la réunion solennelle en l'honneur de la « mission laïque », qui a été tenue hier.

Le personnage était de marque. Mais sa tâche était lourde. Je ne sais s'il l'a senti. Mais le public s'en est singulièrement aperçu.

L'orateur était forcé de rengainer les formules anticléricales qui lui sont familières. Le rapport du Dr Pozzi les lui refoulait dans la gorge : « Le père chancelier et ses collaborateurs font une œuvre civilisatrice et patriotique en Orient. On a beau être Maçon, quand on est président de la Chambre, on ne peut guère aller là contre.

Il était encore empêché de prétendre que les écoles laïques remplaceraient les écoles catholiques sans qu'on s'en aperçût en Orient. Il trouvait encore en face de lui le rapport du Dr Pozzi démontrant la religiosité des populations orientales :

« En Orient, la religion est une nationalité. — France et catholicité sont demeurées deux termes synonymes. — Vouloir remplacer par une Faculté laïque la Faculté catholique serait actuellement une œuvre déplorable et funeste. »

Tous les gestes maçonniques du monde eussent été impuissants à détruire une parole d'une aussi haute portée.

Alors, il a imaginé le sophisme suivant : Puisque ce peuple est attaché à sa religion, il ne faut pas lui envoyer les représentants d'une autre religion.

Ce qui revient à dire : voilà un peuple qui a la foi innée. Pour respecter sa foi et pour acquérir de l'influence près de lui, envoyons-lui des éducateurs qui ne croient à rien.

Pourquoi, cependant, ce peuple entoure-t-il de sa vénération et de sa sympathie les professeurs catholiques ? Parce que, comme lui, ils ont la foi. La foi est, d'après lui comme d'après nous au surplus, ce qui fait l'homme. Voilà tout le secret de l'affluence des enfants dans les écoles catholiques et du délaissement des écoles laïques.

Voulez-vous ne pas chercher la cause ? Nous ne pouvons contester le fait qui est clair, positif et hors de toute discussion : le succès des écoles catholiques en Orient, et l'abandon des écoles laïques.

Le *Temps* le relève en termes excellents et il lui donne la même cause que nous ; la seule différence est dans l'expression : ce que nous appelons pitoyable sophisme, avec sa courtoisie habituelle, il l'appelle : « raisonnement théoriquement ingénieux » pour ajouter aussitôt :

« Mais la réalité lui inflige un démenti. L'expérience prouve que le prosélytisme des missions catholiques, si tant est qu'il existe au degré où on le prétend, n'a point eu de fâcheux effets, mais qu'au contraire ces missions prospèrent et servent bien la France, tandis que les missions laïques végètent. Cela tient peut-être à ce que des populations ardemment religieuses s'expliquent mieux l'existence d'une religion différente de la leur que l'absence complète de religion. »

Et la conclusion du *Temps* dans son essence est la suivante : Voilà une œuvre prospère et forte ; en voilà une autre malingre et faible. Gardons-nous de détruire la première et d'y substituer la seconde. L'influence française que l'une représente et que l'autre voudrait représenter ne pourrait qu'en souffrir.

C'est l'évidence même, et il faut être antifrançais ou maçon — la distance est courte — pour y fermer les yeux.

J. B.

Gazette

Au lycée

On nous disait hier :

— Il y a quelques mois, dans un grand lycée de Paris, un professeur faisait la leçon d'histoire. — Nous savons le nom du lycée et celui du professeur. — Ce professeur était un juif.

Les juifs, on le sait, envahissent dans nos lycées et collèges les chaires d'histoire et, plus encore, celles de philosophie.....

Dans la leçon, il était question de Pie IX.

. . . .

— Pie IX, dit le maître à ses élèves, était un Pape tellement orgueilleux qu'il eut l'audace de proclamer lui-même *son Immaculée Conception.*

Quelle ignorance ou quel sectarisme ?

Le maigre du vendredi

Un de ces derniers vendredis, la vente d'une grosse ferme devait avoir lieu à Lalœuf (Meurthe-et-Moselle). C'est une coutume, en ces campagnes lorraines, que le *marchand de biens* — israélite d'ordinaire — offre le jour de la vente un repas aux acheteurs.

Mais le dimanche avant la vente, le curé de la paroisse avait rappelé au prône l'obligation de faire maigre le vendredi. Il avait même ajouté :

Ne suis-je pas en droit de m'étonner qu'un commerçant, même israélite, oublie ou dédaigne les prescriptions de la loi catholique de l'abstinence ?

Il y eut — naturellement — dans le village mille récriminations..... Cependant, le jeudi, plusieurs déclinèrent l'invitation au repas..... Le *marchand de biens* proposa d'abord de leur faire servir un repas maigre. Puis, peu à peu, il fit annoncer qu'il remettait le repas au samedi.

Quelques catholiques — *à gros grains* — feront bien de retenir l'exemple de ce disciple de Moïse.

Pour les lépreux

On mande de New-York :

Le R. P. Brougier a consacré depuis quelque temps sa vie au soulagement des pauvres lépreux, très nombreux en Océanie.

Il vient d'acquérir deux îles — Fanning et Washington — dans le sud du Pacifique, pour y constituer de véritables colonies de lépreux. Les malades seront soignés là selon toutes les exigences de leur terrible condition.

AU MAROC

Un nouveau combat

Les précédentes journées s'étaient passées sans qu'on reçût d'importantes nouvelles du Maroc. Mais, hier, il n'en fut pas de même, et tour à tour les dépêches suivantes parvinrent à Paris relatant un nouveau combat :

Dépêche officielle

Rencontre à Ankous

Le général d'Amade télégraphie que la colonne du littoral s'est portée le 23 janvier à 30 kilomètres au sud de Bouznika.

Le 24, la colonne opéra sa jonction vers midi avec le détachement venu de la Mediouna, à Ankous, sur l'oued Mellah.

C'est sur ce point que les deux colonnes ont été attaquées par les contingents des tribus de Medraka-Zeila et Ouled-Ali, développées en croissant sur un front de 5 kilomètres environ.

L'ennemi a été repoussé avec pertes après un combat de quatre heures.

De notre côté, nous avons eu six blessés, parmi lesquels le lieutenant Poirson, du 13e d'artillerie, atteint de deux balles, l'une au bras, l'autre à la poitrine.

Nos troupes ont fait un effort de marche considérable dans des terrains très accidentés et des labours.

Un second télégramme du général d'Amade, parvenu à Paris à la fin de l'après-midi d'hier, signale que les deux colonnes qui ont opéré leur jonction le 24 janvier, à Ankous, se sont portées sur Mediouna, après avoir repoussé les tribus de Medraka-Zeila et de Ouled-Ali.

Moulay-Hafid

(D'après un croquis exécuté au Maroc par un peintre espagnol)